



Bilan financier

Equipe Défi Voile

Année 2019-2020

**Rémi Desgranges (Président) ; Marc Esnault (Vice-Président) ;
Cédric Lesieur (Trésorier) ; Noémie Bourenane (Secrétaire)**

Sommaire

1. Présentation de l'association
2. Bilan de la Croisière 2019 à Ibiza
3. Bilan de l'année 2019-2020
 - a. Reprise de l'association
 - b. Bilan des projets
4. Récapitulatif de la situation actuelle



Remerciements

Avant de présenter notre rapport moral, il nous tenait à cœur d'effectuer des remerciements envers toutes les personnes nous ayant aidés.

Merci à M. Guigner, à M. Maître ainsi que, plus généralement, à toute l'administration de l'école qui nous a fait confiance et su, tout au long de l'année, nous soutenir moralement. Merci de ne pas nous avoir contraints à fermer une association fondatrice, de nous avoir accompagnés dans sa relève et même de nous avoir aidés financièrement au remboursement de la dette.

Merci à Grégoire Bouton, à Mathilde Soulabail ainsi qu'à tout le Bureau des Élèves Smoke Head. C'est envers vous que nous avons une dette, et, loin de nous avoir pointés du doigt, vous avez su vous montrer compréhensifs et empathiques. Sans arrêt, vous nous avez aidés, et même fournis une avance pour la Croisière 2020 en sachant pertinemment les conséquences de la précédente. Merci pour tout.

Un merci spécial de la part du président de l'Équipe Défi Voile envers son équipe, et particulièrement aux ECAM 3 qui, malgré la transparence que nous leur avons affichée concernant la situation de l'association, ont relevé le défi de nous accompagner, de nous épauler et de subir les centaines de crêpes à cuisiner.

Merci à tous les passionnés de voile qui nous ont fait confiance pour nous suivre dans nos projets. Merci à tous les gourmands qui, au-delà de la gourmandise, ont acheté les crêpes que nous préparions pour relever les finances de l'association.

Finalement, merci à vous tous, lecteurs de ce document, de vous intéresser au fruit de notre travail ainsi que de prêter attention à notre situation.



1. Présentation de l'association

L'Équipe Défi Voile est une sous-association du Bureau des Élèves (Association selon la loi 1901) de l'ECAM Rennes. Fondée en 1993-1994 par François Constant, elle est, avec d'autres telles que la Vème Option, le Bureau Des Élèves et le Bureau Des Sports, l'une des associations fondatrices de l'école. Elle possède un local à droite de l'entrée de l'amphithéâtre Jean Robieux au sein de l'ECAM Rennes, au 2 Contour Saint Exupéry, 35170 Bruz.

Cette association étudiante est tenue par des élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année de cycle ingénieur s'engageant à la faire perdurer ainsi que de proposer à la vie associative de l'ECAM Rennes un aspect nautique. Celui-ci a revêtu, durant les 27 années d'activités de l'association, divers projets tels que des sorties en bateau à voile, char à voile ou encore de surf.

Sous le nom d'EDV, différentes équipes ont participé à des rassemblements d'envergure, notamment la Fun Cup. En 2002, l'Équipe Défi Voile a participé à la Course Croisière EDHEC sous la présidence de Martin Wendling. En 2009, la génération présidée par Arnaud de Blignerès a lancé l'une des plus vieilles traditions au sein de l'école : la Croisière ECAM proposée à tout le réseau du groupe ECAM.

Depuis quelques années, l'Équipe Défi Voile propose également de passer le permis côtier via l'intermédiaire d'un partenariat avec la bateau-école de la Tour d'Auvergne à Rennes.



2. Bilan de la Croisière 2019 à Ibiza

La 11^{ème} édition de la Croisière ECAM tînt place à Ibiza durant la saison 2018-2019. Divers facteurs tels qu'un manque d'organisation de la part de l'Équipe Défi Voile, une météo hasardeuse, une agence intermédiaire peu impliquée ainsi que le manque de fiabilité du loueur ont amené à un bilan lourd pour cette croisière.

En effet, la facture totale à la suite d'un état des lieux des bateaux effectué sans les skippers était d'un montant de **10 436,66 €**. La part de responsabilité de l'association a été définie comme telle : les pénalités de retard, de fuel, de certains dégâts et dans la globalité pour l'organisation seraient considérées comme étant à la charge de l'association. Ainsi, l'Équipe Défi Voile a vidé ses comptes financiers, payant **3306,93 €** de la facture, environ le tiers. Le reste de la facture ayant été prélevé sur le compte bancaire de l'Équipe Défi Voile, celui-ci avait donc un montant négatif qui aurait dû être remboursé par les cautions des plaisanciers tel que le stipule la Charte de Croisière signée chaque année. Chacun des participants devait donc être débité d'un montant égal à la facture du bateau auquel il appartenait divisé par le nombre de personnes sur ce même bateau.

Néanmoins, les participants à la Croisière 2019 n'ayant pas tous donné les papiers demandés, et les organisateurs n'ayant pas cherché à les récupérer, l'intégralité des cautions n'a pu être encaissée. Ainsi, le compte demeurait en négatif. Lorsque la banque, après quelques mois de stagnation financière, a tiré la sonnette d'alarme, le Bureau des Élèves fut contraint d'avancer près de **2 500 €** afin de réguler le solde négatif, en plus des **2 000 €** fournis pour les premières échéances de la Croisière.



3. Bilan de l'année 2019-2020

a. Reprise de l'association

Lorsque nous reprîmes l'association en Septembre 2019, nous n'avions aucune idée de l'état financier dans lequel elle était. Nous avons entendu des rumeurs concernant la Croisière qui aurait rencontré des problèmes, comme tous à l'ECAM, mais n'avions pas envisagé un contexte à cette échelle.

En effet, le Bureau des Élèves Smoke Head, en la personne de Mathilde Soulabail, trésorière de l'association, nous a annoncé que l'Équipe Défi Voile avait une dette envers le BDE de **4 471,70 €**. Ce montant nous a tout d'abord très surpris, puis nous avons cherché à comprendre comment cela était possible. C'est ainsi que nous avons découvert que le dossier « Croisière 2019 » était loin d'avoir été clôturé.

Deux mois ont été nécessaires afin de récolter toutes les informations nous permettant de comprendre ce qu'il s'était passé lors de la Croisière 2019, car aucune archive de l'année 2018-2019 ne demeurait dans le local. Le contact de l'ancienne équipe nous a permis de clarifier notre vision sur la situation. Sur 38 plaisanciers, la moitié n'avait pas fourni de caution. De plus, plusieurs centaines d'euros s'étaient ajoutées au montant de la dette, comprenant les agios et les polos de croisière notamment. Ainsi, récupérer les impayés des plaisanciers ne suffirait plus à rembourser l'intégralité de la dette.

Mr Guigner nous a, une fois la situation comprise dans toute sa complexité, énormément aidé. Hebdomadairement, il fut en contact avec le président de l'Équipe Défi Voile afin de suivre l'état d'avancement du problème financier. Afin de nous aider, Mr Guigner nous a donné la somme de **551,77 €** afin de rembourser, notamment, le montant de la dette que les cautions ne rembourseraient pas.

À ce jour, il reste deux cautions à encaisser, correspondant à **348,24 €**.



b. Bilan des projets

1. Sorties voile

Le premier projet que nous voulions mettre en place fut les sorties voile, afin de permettre aux étudiants de faire de la voile en mer, sur des fleuves ou sur des lacs afin de découvrir ou de pratiquer. Nous avons à l'heure actuelle réalisé une sortie au CVAN de Nantes avant que le froid ne mette ces sorties en pause, et le confinement survenant au début même de la saison chaude nous a contraint à annuler les sorties prévues. La sortie voile que nous avons réalisée a réuni 17 participants, et nous a permis de générer un bénéfice de **98 €**, nous permettant ainsi d'avoir des fonds pour lancer nos projets suivants.

2. Soirée Piraterie

Notre soirée au bar eut pour thème la piraterie. La vente de notre repas et des consommations à la Vème nous ont apporté un bénéfice de **275,32 €**.

3. Les Crêpes légendaires de l'EDV

Afin de générer des bénéfices pour remettre l'Équipe Défi Voile à flot, nous avons pris la décision d'organiser des ventes de crêpes les vendredis matin. Lors de ces sessions crêpes, qui vous ont apparemment beaucoup plu, nous avons vendu presque 1000 crêpes ! Le bénéfice total fut de **512,43 €**.



4. Permis côtier

Comme ce fut le cas durant de nombreuses années à l'ECAM Rennes, l'Équipe Défi Voile a, à nouveau, proposé aux élèves de passer le permis côtier par l'intermédiaire de l'association, leur proposant les avantages d'un partenariat avec la bateau-école de la Tour d'Auvergne à Rennes.

Les candidats sont au nombre de 9, avec un 10^{ème} en phase d'inscription. Les cours sont actuellement mis en pause à la suite du confinement, mais reprendront dès l'ouverture de la bateau-école, afin de permettre aux participants de passer leur permis au plus vite. En attendant, chacun des inscrits a en sa possession le livre de code option « côtière » afin de le travailler.

Ce projet a généré un bénéfice de **63 €**.

5. Croisière 2020 à Trogir

Comme dit précédemment, la Croisière ECAM est devenue l'une des plus anciennes traditions de l'école avec 11 éditions. Devant l'amélioration de la situation financière de l'Équipe Défi Voile et afin de ne pas laisser mourir une telle tradition, nous avons pris la décision de monter, en parallèle, un dossier Croisière pour la Croatie, destination effectuée à maintes reprises et dont les témoignages des anciens allaient nous être précieux. Les problèmes survenus à la suite de la Croisière 2019 nous ont amené à monter un dossier bien plus solide que d'ordinaire, mais ce fut l'occasion de poser de nouvelles et bonnes bases pour l'association. Mr Guigner finit par valider le jeudi 19 Décembre 2019 le dossier « Croisière 2020 » pour mi-Avril.

C'est lorsque nous allions clôturer les inscriptions que le COVID-19 fut considéré comme une épidémie menant à une crise sanitaire mondiale. Dès lors, tous les événements et voyages ont été annulés. Après de nombreux entretiens avec les



représentants de l'État ainsi qu'avec l'administration de l'école, le bureau de l'Équipe Défi Voile a pris la décision d'annuler la Croisière 2020.

Malheureusement, les assurances bloquent tous les remboursements à toutes les échelles, prétextant que cette pandémie ne rentre pas dans leur clause « Crises sanitaires et pandémies ». De plus, l'agence intermédiaire ainsi que le loueur, Dream Yacht Charter, n'ont émis aucune volonté de négociation quant à notre demande de remboursement des deux premières échéances payées. Demeurant sur leurs positions, ils argumentaient vouloir sauver leur chiffre, croisière ou non, et qu'ils comptaient bien ignorer les associations qui, comme l'Équipe Défi Voile, risquaient la fermeture par leurs gestes.

Après plus d'un mois d'appels téléphoniques quotidiens, de recherches législatives, de contact avec des avocats et des adjoints à la préfecture, l'agence intermédiaire nous a contraints à abandonner les dossiers. Par ce geste, nous avons perdu à nouveau **2502 €**.



4. Récapitulatif de la situation actuelle

Espèces de l'EDV début 2019 -2020	559,23 €
Virement du BDE pour les projets	300,00 €
Sortie voile	98,00 €
Crêpes	512,43 €
Soirée	275,32 €
Permis côtier	63,00 €
Croisière	- 2 502,00 €
Divers	- 108,00 €
Total	- 802,02 €

Comme vous pouvez le constater ci-dessus, notre bilan financier est actuellement toujours dans le négatif. Le confinement nous empêchant d'organiser des sorties voile et de tenir des sessions crêpes, nous sommes forcés d'annuler tous les projets envisagés. Dans le souhait de donner une association sans aucune dette à la prochaine équipe, nous nous voyons contraints de faire un appel aux dons.

Ce rapport moral a pour objectif de vous présenter notre bilan de cette année, nos réactions face à une situation houleuse, et notre contexte actuel. Nous avons, objectivement, fait des choix afin de rétablir l'ancienne position de l'association, mais ne sommes pas parvenus à notre objectif. Afin de ne pas voir une association aussi vieille que l'école tomber dans l'oubli, nous faisons cet appel aux dons aux associations de l'école, ainsi qu'à chaque individu pouvant se trouver touché par notre position.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Rémi Desgranges, président de l'Équipe Défi Voile